

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne Réclamés: 25 centimes — On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Mares-Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. Pannon et Fils, 26, Chaussée d'Alsemberg; A Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 h 15, 7 h 19, 8 h 47, 11 h 47, m., 12 h 21, 2 h 02, 3 h 39, 5 h 18, 6 h 45, 7 h 33, 8 h 32, 9 h 33, 11 h 11 s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 h 41, 7 h 15, 8 h 43, 10 h 17, 11 h 23, m., 1 h 19, 2 h 29, 4 h 58, 5 h 38, 7 h 17, 8 h 18, 10 h 22, 11 h 25 Lille à Roubaix, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 22, 9 h 56, 11 h 05, 12 h 37, 2 h 48, 4 h 40, 5 h 20, 6 h 55, 8 h 00, 10 h 05, 11 h 45 Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 h 08, 7 h 40, 8 h 08, 9 h 40, 11 h 31, 12 h 45, 1 h 55, 3 h 31, 5 h 04, 6 h 06, 7 h 24, 8 h 23, 9 h 24, 11 h 02 Mouscron à Lille, 6 h 59, 9 h 24, 11 h 20, 11 h 57, 3 h 43, 4 h 47, 5 h 49, 7 h 02, 9 h 05

BOURSE DE PARIS
DU 7 OCTOBRE

2 0/0	62 20
4 1/2	89 60
Emprunts (5 0/0)	99 30

DU 8 OCTOBRE

2 0/0	62 25
4 1/2	89 50
Emprunts (5 0/0)	99 25

ROUBAIX, 8 OCTOBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

Les rédacteurs de quatre journaux légitimistes du Nord ont adressé le mois dernier la lettre suivante à l'honorable M. Fiévet, de Masny :

Monsieur, Les rédacteurs de la presse légitimiste du département du Nord, parlant au nom de leurs amis politiques, n'ont pas voulu prendre une détermination au sujet de la conduite qu'il est de leur devoir de tenir à l'égard de votre candidature, avant que vous ne les ayez vous-même éclairés sur les points essentiels qu'il importe à tous de bien connaître.

En vous présentant comme candidat conservateur il vous reste encore des doutes à dissiper. C'est pourquoi il nous a paru digne et loyal de faire appel directement à votre franchise.

Tous les candidats, aujourd'hui, se disent conservateurs.

Vous admettez avec nous, Monsieur, qu'il y a des nuances qu'il est nécessaire de bien préciser. Par un conservateur, nous entendons, nous, le candidat qui, répétant non seulement toute attache avec la Révolution, est énergiquement résolu à défendre de sa parole et ses votes, toute attaque contre la Religion, contre la Famille et contre la Propriété. Ne serait pas le défenseur de ces principes sacrés, hors desquels il n'y a pas de vraie liberté, le député qui se prêterait à une politique favorable aux ennemis de l'Eglise et du Saint-Siège.

Par un conservateur, nous entendons encore le candidat résolu à ne favoriser de sa parole et de ses votes, que la politique monarchique et traditionnelle de la France; fermement convaincu, comme nous, qu'il ne saurait y avoir de salut pour la patrie que dans un retour sincère à notre droit national, et qui, tout en se renfermant dans le véritable esprit qui a inspiré la loi du 26 novembre, condamne tout système politique pouvant retarder cette solution.

Nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien nous faire parvenir votre réponse dans le plus bref délai possible.

Agrérez, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués. *Courrier douaisien à Douai, DURAMOU. — Echo de la Flandre à Hazebrouck, LERNUR. — Emancipateur à Cambrai, DELLOY. — Vrais France à Lille, Ch. CAUVIN.*

Voici la réponse de M. Fiévet : Masny, le 26 septembre 1874.

Monsieur, J'ai pris connaissance de la lettre que vous m'avez remise, lettre qui m'était adressée par messieurs les rédacteurs de la presse légitimiste du département du Nord.

Voici la seule réponse que j'ai à faire relativement aux questions qui me sont posées :

Si j'avais l'honneur d'être élu député, je coopérerais à l'organisation des pouvoirs confiés au maréchal de Mac-Mahon, en m'inspirant de la loi du 20 novembre.

Recevez, monsieur, mes salutations respectueuses. *Fiévet.*

La réponse de M. Fiévet est laconique, dédaigneuse même, mais elle n'est pas claire.

L'honorable candidat veut organiser les pouvoirs du maréchal « en s'inspirant de la loi du 20 novembre. » Mais comment comprend-il cette loi, sujette à tant d'interprétations diverses? C'est un point très intéressant à connaître. Parmi les députés qui ont voté la loi, beaucoup ont émis des réserves dont on doit tenir compte dans l'application. En considérant la durée comme acquise, il reste encore à déterminer sous quel titre et dans quelles conditions le maréchal doit exercer ses pouvoirs. Le vote du 20 novembre a formellement sauvegardé ces importantes questions. Quelle est l'opinion de M. Fiévet à cet égard? Selon lui, le septennat doit-il être personnel ou impersonnel? Veut-il en faire le vestibule de la monarchie nationale ou bien la préface d'une République quelconque? Y voit-il le prélude d'une restauration bonapartiste?

M. Fiévet a certainement des convictions politiques ou tout au moins des préférences : un homme de son mérite et de son âge n'est pas arrivé jusqu'aujourd'hui sans acquiescer une opinion sur la forme de gouvernement qui convient à la France. Il importe à sa dignité d'affirmer cette opinion.

Le bon sens public n'admet pas qu'on soit seulement septennaliste.

A l'heure présente, tous les partis veulent ou prétendent vouloir respecter la loi du 20 novembre. Les radicaux eux-mêmes ne se font pas faute de promesses à cet égard. Il ne saurait donc nous suffire qu'un candidat se dise partisan du maréchal et promette l'« organisation des pouvoirs » pour avoir droit à nos suffrages. M. Parsy et M. de Saint-Paul nous feront certainement des déclarations semblables: ils s'engageront l'un et l'autre à « s'inspirer » dans leurs actes législatifs de la loi du 20 novembre; mais nous savons que M. Parsy est républicain et que M. de Saint-Paul est bonapartiste; nous désirons connaître le drapeau de M. Fiévet.

Nous constatons aussi avec regret le silence gardé par M. Fiévet sur les autres questions posées dans la lettre de nos confrères.

Quels seront les votes de ce candidat dans les questions religieuses? Avons-nous devant nous un catholique ou un indifférent?

Nous savons combien la douloureuse situation de la patrie doit nous rendre circonspects. Nous ne demandons donc pas au gouvernement de se lancer dans une politique aveugle; nous ne voulons pas que la

France déclare la guerre à l'Italie pour faire respecter sa signature apposée au bas des traités et rétablir le pouvoir temporel des Papes. Mais nous voulons que nos représentants se tiennent prêts à profiter de toutes les circonstances pour agir dans la mesure du possible, et sauvegarder, avec l'indépendance du Saint-Père, la liberté de conscience des catholiques. Nous réclamons aussi des garanties pour nos croyances, et la première de ces garanties nous la trouvons dans la liberté de l'enseignement supérieur.

M. Fiévet se tait sur ces points si nécessaires.

Dans un pays pratique et positif comme le Nord, il risque fort de voir sa candidature échouer piteusement, s'il persiste dans une attitude aussi ambiguë. Déjà quatre journaux légitimistes et catholiques lui refusent leur concours. Nous ne voulons pas, quant à nous, nous montrer aussi rigoureux. Nous espérons encore que, mieux conseillé, M. Fiévet fera dans sa circulaire des déclarations plus précises et plus satisfaisantes qui nous permettront d'appuyer sa candidature. S'il en était autrement, entre le candidat bonapartiste et M. Fiévet, les conservateurs catholiques ne pencheraient pas, car ni l'un ni l'autre ne leur présenteraient de garanties suffisantes.

ALFRED REBOUX.

Lorsqu'on a publié pour la première fois le fameux discours de M. Thiers à Vizille, nous avons fait remarquer que la première de ces discours avait été donnée au *Réveil du Dauphiné*, c'est-à-dire au journal même qui publia, il y a trois ans, le discours de M. Gambetta. Le *Figaro* note, d'ailleurs, que le *Réveil du Dauphiné* a pour fondateur et rédacteur en chef M. Vogali, ami et élève de Delescluze.

La plus curieuse dans cette affaire du discours de Vizille, c'est que le *Réveil du Dauphiné*, dans un temps où M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, ne paraissait pas aux radicaux aussi radical qu'ils l'eussent désiré, témoignait au président fort peu de considération. C'est ce que l'*Impartial dauphinois* a entrepris de prouver, en citant quelques passages du *Réveil* d'alors.

Le 19 février 1871, le *Réveil* saluait ainsi la nomination de M. Thiers, comme chef du pouvoir exécutif :

On connaît la combinaison par laquelle la Chambre a nommé M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la République française... M. Thiers n'est pas, hélas ! un homme nouveau. Ses antécédents politiques, et surtout sa conduite en 1848, ne justifient que trop la prévoyante protestation de M. Louis Blanc. Comme homme politique, M. Thiers est difficile à définir et résiste à toute tentative de classification, même artificielle. Sa souplesse s'accommoda facilement de tous les régimes. Il adore le succès. Son succès est acquis à tous ceux qui « font grand. » Voilà son caractère.

Voici maintenant quelques lignes de l'article dans lequel le *Réveil* rendait

compte de la séance où venait d'être adopté le traité avec l'Allemagne :

L'émotion est mauvaise aux yeux des profonds politiques qui nous gouvernent. M. Thiers veut arrêter la contagion.

Pour mieux ramener l'Assemblée, il faut l'émotion.

Il pleure ! — Les larmes de M. Thiers !... Il pleure si bien que la Chambre s'imagine que c'est vrai.

Et c'était ce même Thiers, dont le *Réveil* parle aujourd'hui avec tant d'empresse comme du libérateur du territoire.

Sous la Commune, c'était bien autre chose. Dans le *Réveil* du 26 avril 1871, on lit ce qui suit :

Le chef du pouvoir exécutif, qui semble prendre à diriger des bataillons plus de plaisir qu'il n'en eut jamais à les décrire, va de tranchée en tranchée et de batterie en batterie, visiter avec M. de Mac-Mahon les travaux d'approche et compter les morts dont « sont jouchées les routes. » La vue de tant de cadavres ne lui arrache ni un mot de regret ni un cri de douleur; elle ne le trouble point et ne fait naître en son esprit ni hésitation ni doute. Cet homme, qui a un pied dans la tombe, est implacable et froid comme la mort.

Et le 30 avril :

... M. Thiers a des bonheurs d'expression qui font frémir.

... M. Thiers avoue qu'il a besoin de s'interroger lui-même quand il donne des ordres « non pas cruels, dit-il, mais communs à la guerre » pour savoir si le droit est avec lui, et il affirme que le droit n'a jamais été plus évident qu'aujourd'hui — « le droit de bombarder la capitale du pays; le droit de détruire Paris, de confondre dans une même destruction les combattants, les femmes, les enfants, les vieillards, les innocents et les coupables; de faire couler plus de sang dans Paris que n'en a fait couler Guillaume... pour éviter d'accorder à Paris celui d'avoir un maire élu, un conseil municipal élu, et de faire gérer, par ses mandataires directs, les affaires d'intérêt purement parisien... »

Enfin, le 5 mai, le *Réveil du Dauphiné*, publiait les lignes suivantes :

... et les agents de Cathelineau rascent courtoisement, avec permission de M. Thiers, le même qui a promis de ne trahir aucun parti.

M. Thiers n'a jamais fait qu'une réponse : « Que les insurgés mettent bas les armes et ils auront la vie sauve. »

Nulle autre garantie d'ailleurs que sa parole.

La parole de M. Thiers, on sait ce qu'il en coûta à la duchesse de Berry pour s'y être fiée dans une circonstance analogue... Il est évident que la réponse de M. Thiers est une fin de non-recevoir pure et simple. On n'ose pas déclarer qu'on est résolu à détruire Paris et à n'y rentrer qu'en passant sur le corps des Parisiens qui le défendent. On a recours à un artifice de langage qui ne peut tromper que ceux qui veulent être trompés.

Il y a loin de là aux plats éloges qu'on lit aujourd'hui dans le même journal. Comme le *Figaro* le dit ce matin :

M. Thiers, à présent, est un grand citoyen, un patriote illustre, un moderne Washington, empêché dans sa tâche par les méchants de la réaction. Tiste comédie, et qui indique combien le sens moral s'oblitére facilement en matière politique. M. Thiers a reçu le suprême affront d'être protégé par les amis de la Commune, et ni lui, ni M. Ca-

simir Périé n'ont senti ce que ce patronage avait attristé.

Mais voici bien autre chose dans le *Siècle*. La *Gazette de France* relève dans ce journal les lignes qu'on va lire :

« Il y a des hommes dont le grand mérite est la persévérance. Nul reproche ne les émeut, nul échec ne les décourage. Ils se sont marqué un but, et ils y marchent sans jamais se fatiguer. »

« M. Thiers est de ceux-là. »

« Même aujourd'hui, et malgré l'insuccès de sa première mission, la présidence de cet homme d'Etat est d'aller à Londres représenter la France. »

« Après son voyage stérile à travers les cours de l'Europe, après le piteux résultat de ses démarches à Versailles, il était naturel de penser que le plénipotentiaire *in partibus* se résignerait, comprenant que l'heure de la retraite avait sonné pour lui. La diplomatie s'était trouvée en défaut partout ou on l'avait agréablement amusé. De plus, la presse républicaine ne lui avait pas épargné ses sévères remontrances. Elle avait été unanime à lui reprocher d'avoir joué double jeu auprès du chancelier du Nord, et surtout de n'avoir pas suffisamment défendu les intérêts et l'honneur français. »

« Après cet insuccès, M. Thiers n'avait qu'une conduite à tenir : se retirer et quitter la scène politique. »

« Mais on détournerait plus facilement un fleuve de son cours : qui donc arracherait un intrigant à ces intrigues ? »

Ailleurs, ce journal appelle l'illustre homme d'Etat petit intrigant, vulgaire intrigant et vieillard ramolli.

Ce journal c'était... le *Siècle* ! Or, c'est le *Siècle* qui s'écrie aujourd'hui avec tant d'enthousiasme et d'émotion :

« Oh ! de grâce, ne contestez pas à M. Thiers l'honneur d'avoir parcouru l'Europe, etc., etc. »

Nous faisons grâce à nos lecteurs des homélies que le *Siècle*, le même journal, chante aujourd'hui en l'honneur de M. Thiers, et des injures dont il cherche à accabler les réactionnaires, peu amis de l'ex-président. Toutes les belles actions que le *Siècle* prête aujourd'hui à M. Thiers, on a vu ce que le journal des marchands de vin en disait jadis.

Toutes ces constatations sont très instructives.

Elles viennent à l'appui de toutes les considérations d'un ordre plus élevé qui éloignent de M. Thiers tous les hommes d'ordre, et que le *Journal de Paris* résume en ces quelques lignes :

« Que M. Thiers ait tenu à exprimer à l'Italie l'intérêt tout récent qu'il porte à son unité; qu'il ait attaché une certaine importance à témoigner bien haut qu'il avait changé de sentiments à l'égard de l'unité italienne, comme il en a changé à l'égard de la République et de la Monarchie constitutionnelle, cela n'intéresse et ne regarde en définitive que M. Thiers et les Italiens eux-mêmes; mais que M. Thiers ait jugé à propos de traiter, devant les Italiens, la question de la forme de notre gouvernement; qu'il ait sollicité leur approbation et provoqué en quelque sorte l'intervention de l'étranger dans une question aussi exclusivement française, c'est là, qu'on nous permette de le dire, un regrettable oubli des convenances. »

Mais il n'y a là de quoi étonner personne : les convenances sont, avec les

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 9 OCTOBRE 1874.

LE MOT DE L'ÉNIGME

PAR M^{me} CRAVEN. (Suite.) XXXII

Enfin la porte s'ouvrit, le rideau fut tiré et Livia parut.

— Tu viens tard, ma Gina, me dit-elle, je craignais de ne pas te voir aujourd'hui.

Je balbutiai quelque excuse, tandis qu'elle m'examinait de son regard pénétrant quoique toujours profondément doux.

— Tu n'est plus radieuse comme samedi dernier, Ginevra, tu es émue et agitée; me diras-tu pourquoi?

L'idée me vint de lui faire une confession véridique complète, mais au moment de commencer, je fus frappée de l'impossibilité de parler dans ce lieu, et dans cette angélique présence, de tout ce qui, loin de là, m'avait paru simple, excusable et presque légitime.

Voyant que je ne répondais pas, elle me dit doucement :

— Lorenzo ne revient pas et son absence t'afflige, sans doute. Est-ce cela? Soit patiente et douce, Ginevra, je t'en conjure.

Je fus contente d'échapper une autre réponse, et cependant ses paroles me

causèrent une sorte d'impatience, et je lui dis vivement :

— Livia, tu exiges trop de moi; je serai douce et patiente plus tard peut-être, maintenant, je ne le puis...

— Gina! Gina! allons donc! me dit-elle du ton qu'elle prenait dans mon enfance pour me corriger de mes petits défauts.

— Oh! Livia, la vie est difficile pour ta pauvre sœur, je t'assure. Tu es heureuse, toi!...

— Oh! oui, je le suis, murmura-t-elle.

— Quime l'eût dit, cependant? pourrais-je avec agitation, lorsque Lorenzo vint là-bas me chercher avec tant d'assurances de tendresse, tant de promesses de bonheur!... que tout cela serait si faux et si mensonger!... Oh! quand j'y pense, je n'ai plus la force de...

— Ginevra! me dit tout d'un coup Livia en m'interrompant avec autorité, ce sont là de vaines paroles; tu parles comme un enfant!

Il était rare qu'elle me parlât ainsi et je devins très-attentive.

— Dans ce temps dont tu parles, reprit-elle, je te disais un jour, l'en souviens-tu? c'était peu de temps avant celui où tu devais aller à l'autel...

Je l'interrompis vivement à son tour :

— Je n'ai pas oublié notre conversation, Livia, oui, tu me disais, ce jour-là, que j'allais prononcer le plus redoutable serment qu'il y eût au monde. Mais, ma sœur, ce serment, je n'étais

pas seule à le prêter.

— Non, certes. Et maintenant tu vas me dire que Lorenzo l'a violé, ce solennel serment qui vous liait l'un et l'autre?... Oui, Gina, c'est horrible, je le sais bien; mais, écoute-moi, si maintenant tu penses à toi plus qu'à Dieu (mille fois plus offensé que toi-même), si tu continues à gémir ainsi, et à s'avourer, pour ainsi dire, ton injure, tu en arriveras vite à te trouver déliée aussi, et affranchie de ton côté de la foi jurée.

Et alors (oh! que Dieu me préserve de voir ce jour... ce jour où je te perdrais vraiment) ta chute serait prompte, rapide, profonde, et tu tomberais aussi bas, peut-être, que tu peux encore t'élever haut maintenant!

Elle me fit tressaillir à ces paroles, et elle reprit avec la douceur de sa voix ordinaire :

— Allons, ma Gina bien-aimée, que Dieu et les anges veillent sur toi!... Voici le jour qui tombe, la cloche va me rappeler, je n'ai plus que le temps de te dire un mot; je t'en supplie, oublie ton cœur. Crois-moi, Dieu saura bien le rassasier un jour si tu cesses de l'écouter mollement ainsi, et de vouloir le satisfaire à tout prix; oublie ton cœur, te dis-je, ne songe qu'à ton âme!

La cloche sonnait tandis qu'elle parlait encore. Elle leva la main et fit en l'air le signe de la croix. J'inclinai le front, et quand je le relevai elle avait disparu. Mais ce n'était pas en vain qu'elle avait parlé, ce n'était point en

vain qu'elle avait ainsi répondu à ce que je ne lui avait pas dit. Les nuages qui voilaient ma raison commençaient à se dissiper, mon courage à renaître, et le diamant intérieur reprenait peu à peu, au fond de mon âme, son éclat obscurci. Ce fut à la fois un moment de grande souffrance et de grande clarté. Ce que j'avais à faire s'offrit à moi avec une douloureuse évidence, et je n'en détournai plus les yeux.

Lorsque je quittai le couvent je n'étais pas heureuse, je n'étais même ni calme ni consolée, mais j'étais décidée.

Il était si tard, qu'à mon retour la lune éclairait déjà le jardin. Je m'y promenai bien longtemps, plongée dans mes réflexions, et cherchant avec sincérité à affermir une résolution dont je n'osais encore envisager l'accomplissement. Je me demandais, en tremblant, s'il fallait dire le mot décisif avant la fin de ce même jour, ou s'il fallait attendre au lendemain, jusqu'à l'heure où serait terminée cette soirée organisée par Lando et que je ne pouvais plus empêcher?...

J'hésitais encore à cet égard; toutefois ma détermination était prise, je n'avais pas cessé de souffrir, mais j'avais cessé de faiblir. J'étais loin, bien loin encore du sommet, mais j'avais résolu de m'arrêter sur la pente où j'étais, et de recommencer à gravir.

Une circonstance insignifiante en elle-même vint, dans ce moment-là même, confirmer mes dispositions nouvelles :

La porte de l'atelier de Lorenzo était

ouverte. Pour remonter chez moi, je voulais abrégé ma route en le traversant, et j'allais ressortir par l'autre porte, lorsque je me trouvai en face de cette statue pour laquelle j'avais servi de modèle.

La lune éclairait d'une si vive lumière, que l'effet en était saisissant... Je m'arrêtai à la considérer, et peu à peu il me sembla que cette image de moi-même m'adressait, à sa façon, un langage fort semblable à celui que je venais d'entendre.

Quelle avait été, en effet, la pensée de Lorenzo dans cette Vestale, la plus belle de ses œuvres?

Une de ces pensées qui, parfois, sous l'inspiration du génie, jaillissent de son âme et semblent pour un instant révéler chez lui une intelligence du bon égal à celle qu'il possédait du beau. Leurs superficielles et passagères, hélas ! mais qui avaient suffi, cependant, pour justifier un jour cette grande espérance fatalement déçue à l'heure même où je l'avais formée!

Ici donc, tout en prenant pour type ces antiques gardiennes du feu sacré, sa pensée avait été de représenter sous ces deux emblèmes la femme infidèle, et la femme fidèle à sa plus haute mission : l'une appliquant la flamme divine dont elle est dépositaire à produire l'incendie, puis les ténèbres; l'autre conservant cette même flamme vive, pure, brillante, et répandant sur elle-même et autour d'elle, sa bienfaisante lumière.

(A suivre).